



14 2025 06

Projet de délibéré

**Objet : Approbation de l'inscription d'un ordre du jour complémentaire par la procédure d'urgence.**

Le Conseil du 14<sup>e</sup> arrondissement,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-12 et 2511 - 10 ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'arrondissement ;

Vu la convocation du 22 janvier 2025 adressée par Mme la Maire d'arrondissement, pour la réunion du conseil d'arrondissement du 28 janvier 2025 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le 22 janvier 2025 et l'ordre du jour complémentaire publié le 24 janvier 2025 ;

Considérant la transmission tardive à la mairie d'arrondissement des projets du Conseil de Paris soumis à l'avis du conseil d'arrondissement :

**2025 DSOL 4** Aide alimentaire - février 2025

**2025 DSOL 5** Signatures de convention. Participations au titre de l'année 2025 aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants - Dispositif d'Appui à la Coordination), au titre des CLIC.

**2025 DDCT 30** Subvention d'investissement (100 000€) à l'association "URBANISME ET DEMOCRATIE", lauréate du BPP en 2022 dans le domaine de la promotion de l'interculturalité.

**2025 DLH 42** Réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de construction, d'acquisition-amélioration et de rénovation de logements sociaux réalisés par Immobilière 3F

**2025 DASCO 1** Collèges publics parisiens -Dotations complémentaires de fonctionnement (99 875 euros), subventions d'équipement (2 328 345 euros) et subventions pour travaux (205 264 euros).

Sur la proposition de Madame Carine PETIT, Maire du 14<sup>e</sup> arrondissement ;

**DELIBERE**

**Article unique** : le Conseil du 14<sup>ème</sup> d'arrondissement approuve la procédure d'urgence pour l'examen des projets figurant sur l'ordre du jour complémentaire.